



RÈGLEMENT DU TIRAGE AU SORT DES DOSSARDS POUR LA BEHOBIA-SAN SEBASTIÁN 2026

L'inscription au tirage au sort des dossards pour la 61^e édition de la Behobia-San Sebastián sera ouverte pendant 8 jours, **du 14 avril 2026 à 12 h 00 jusqu'au 22 avril à 23 h 59**.

Le tirage au sort **inclura uniquement les dossards restants de la première phase d'inscription** et sera effectué en présence d'un notaire le **29 avril 2026**.

Après le tirage, la **formalisation définitive de l'inscription à la course** devra être réalisée **entre le 5 mai à 10 h 00 et le 11 mai à 23 h 59**.

Les numéros attribués lors du tirage et **non utilisés** seront incorporés à la **Liste d'attente**.

Conditions du tirage au sort

- Chaque demande d'inscription pourra au maximum contenir 3 coureurs/euses.
- L'inscription au tirage implique le paiement de **1 euro non remboursable** par personne inscrite. L'argent ainsi collecté sera destiné dans son intégralité aux Dossards ou Projets solidaires de la Behobia-San Sebastián.
- Informations à apporter pour l'inscription de chaque coureur/euse: prénom, nom, date de naissance, pièce d'identité ou passeport, courrier électronique et numéro de téléphone. Ces informations devront appartenir à la personne qui souhaite participer à la course et qui n'est pas déjà inscrite. AUCUNE information apportée lors de l'inscription au tirage au sort ne pourra être modifiée ultérieurement lors de l'inscription à la course. Les doublons de données



personnelles et de courrier électronique ne sont pas autorisés.

- **TRÈS IMPORTANT: chaque coureur/euse devra s'inscrire avec une ADRESSE ÉLECTRONIQUE UNIQUE ET OPÉRATIONNELLE, car un message sera envoyé au courrier électronique de chaque personne inscrite ayant correctement effectué le paiement pour lui demander de confirmer sa participation au tirage au sort. La confirmation pourra être effectuée jusqu'au 23 avril à 23 h 59.**
- Tout non-respect de ces instructions entraînera l'annulation de l'inscription.
- **À partir du 24 avril, toutes les demandes confirmées se verront attribuer un numéro pour le tirage** (après avoir vérifié que la personne à l'origine de la demande n'est pas déjà inscrite à la course).
- Les numéros pour le tirage seront attribués suivant l'ordre d'inscription (date et heure) et par ordre corrélatif croissant. Les inscriptions réalisées ensemble dans une même demande recevront des numéros de tirage successifs.
- **Un courrier électronique sera envoyé à chaque demande d'inscription confirmée avec son numéro de participation.** L'envoi de ces courriers débutera le 24 avril et pourrait s'étaler sur plusieurs jours en raison du nombre élevé d'envois.
- Après le tirage, la liste des numéros sélectionnés sera publiée sur le site web www.behobia-sansebastian.com et chaque personne concernée recevra **un courrier électronique avec un localisateur qu'elle devra utiliser pour formaliser l'inscription à la course.**



- La **formalisation de l'inscription à la course** (qui implique la réalisation d'une inscription complète et son paiement) devra être effectuée **du 5 mai à 10 h 00 au 11 mai à 23 h 59**. Ce processus pourra être réalisé par n'importe quelle **personne** (acheteur ou acheteuse) qui pourra inscrire lors d'une même opération autant de coureurs/euses qu'il ou elle le souhaite, **ce pour quoi il ou elle nécessitera le localisateur attribué à chaque coureur/euse**.
- **Les numéros** attribués lors du tirage et **non utilisés** seront incorporés à la **liste d'attente**. Les personnes de cette liste d'attente qui obtiendraient finalement un numéro seront informées par courrier électronique dans lequel elles recevront le localisateur à utiliser pour réaliser l'inscription et les dates auxquelles elles peuvent la formaliser.

À l'exception des indications apportées ici, la vente du dossard et la participation à la course seront assujetties aux dispositions du [Règlement de la Course](#).